



Le vieillissement de la population belge se stabilise dès 2040 en raison de la fin progressive de l'effet baby-boom

Le Bureau fédéral du Plan publie ses projections démographiques 2017-2070 pour la Belgique. Cet exercice fait notamment apparaître les effets de la disparition de la génération du baby-boom ainsi que certaines différences régionales.

Croissance démographique de la Belgique

La croissance démographique correspond à la somme du solde naturel et du solde migratoire.

Au-delà de 2055, soit après la disparition complète des générations du baby-boom, nées après la Seconde Guerre mondiale, le nombre de décès diminue. Le solde naturel redeviendrait alors le déterminant principal de la croissance démographique en Belgique, ce qui n'a plus été observé depuis le début des années 1990. Depuis cette période en effet, la croissance démographique belge est largement soutenue par le solde migratoire international.

Qui dit projections, dit hypothèses. Les hypothèses démographiques retenues pour cet exercice prolongent les tendances observées et se résument comme suit :

- une migration internationale des étrangers qui tend vers 120 000 immigrations et 100 000 émigrations par an.
- une espérance de vie qui augmente pour atteindre, en 2070, 90 ans pour les femmes et 88 ans pour les hommes.
- une moyenne de 1,9 enfant par femme à l'horizon 2070.

Si ces hypothèses se vérifient, la population belge comptera 13,4 millions d'habitants en 2070.

La population compte actuellement une personne de 67 ans et plus pour quatre personnes âgées entre 18 et 66 ans. Ce rapport augmente à un rythme soutenu jusqu'en 2040 pour se stabiliser ensuite à 1 pour 2,6 personnes suite à la disparition progressive de la génération du baby-boom. Le vieillissement de la population s'accompagne d'une diminution de la taille moyenne des ménages en Belgique.

Croissance démographique au niveau des régions

La croissance de la population en Région de Bruxelles-Capitale (+22% entre 2017 et 2070) est supérieure à celle attendue dans les autres régions (+19,6% pour la Région flamande et +16,6% pour la Région wallonne). La Région de Bruxelles-Capitale attire une proportion importante d'immigrants étrangers (autour de 30% de l'immigration internationale des étrangers), et cette population compte de nombreuses personnes en âge d'avoir des enfants. La structure d'âge de la population bruxelloise est et reste en projection nettement plus jeune que celle des deux autres régions.

La croissance démographique des régions est également déterminée par la *migration interrégionale*. Celle-ci vient gonfler la population des Régions wallonne et flamande, mais freiner la croissance démographique en Région de Bruxelles-Capitale. Notons que, depuis 2014, la Flandre attire encore davantage d'habitants en provenance de Bruxelles et de la Wallonie. Cette évolution est prise en compte en projection, ce qui stimule légèrement le solde migratoire interne de la Région flamande (et par conséquent sa croissance démographique) au détriment des deux autres régions.

La Région de Bruxelles-Capitale se distingue également au niveau de l'évolution projetée de la taille moyenne des ménages. Contrairement aux deux autres régions, la taille moyenne des ménages bruxellois augmente à l'horizon 2070.

Par rapport à l'exercice de projection précédent, la Région de Bruxelles-Capitale affiche une croissance démographique plus faible à long terme, notamment en raison des facteurs suivants :

- L'immigration internationale serait légèrement moins concentrée sur la Région de Bruxelles-capitale. La part des immigrants en provenance des pays européens diminue. Or l'immigration en provenance de ces pays-là est davantage concentrée sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

Définitions

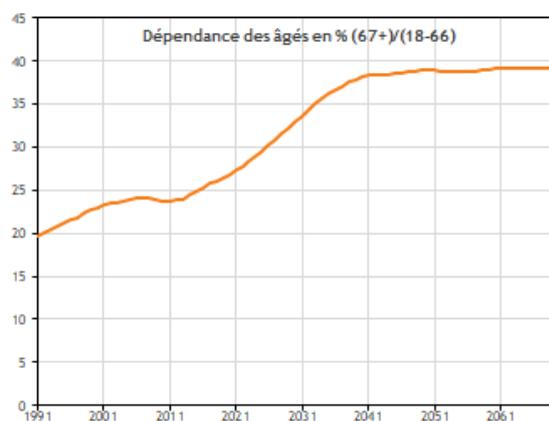
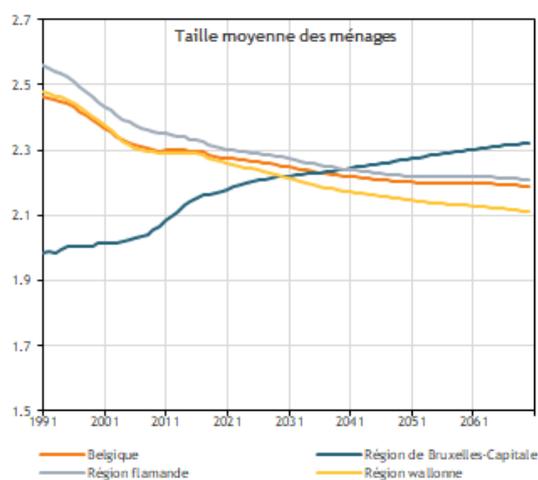
Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès

Solde migratoire : différence entre le nombre d'immigrations et le nombre d'émigrations

- Depuis quelques années, la migration interne de la Région de Bruxelles-Capitale (mais également de la Région wallonne) vers la Région flamande s'est légèrement intensifiée.

La projection démographique en quelques chiffres

	Belgique		Région de Bruxelles-Capitale		Région flamande		Région wallonne	
	2017	2070	2017	2070	2017	2070	2017	2070
Population (en milliers)	11 300	13 400	1 200	1 450	6 500	7 750	3 600	4 200
Ménages (en milliers)	4 900	6 000	500	600	2 800	3 400	1 600	2 000
Part des 67+/18-66	26 %	39 %	18 %	24 %	28 %	41 %	25 %	40 %
Age moyen	42	44	37	39	42	44	41	44
Solde naturel	12 400	27 000	8 800	13 600	3 800	12 500	-200	1 500
Solde migratoire international	48 600	14 800	14 900	7 100	22 500	3 300	11 200	4 400
Solde migratoire interne	-	-	- 13 800	-17 200	9 000	11 500	4 800	5 700
Taille moyenne des ménage	2,3	2,2	2,2	2,3	2,3	2,2	2,3	2,1



Source : Perspectives démographiques 2017-2070, BFP et Statbel.

Qu'est-ce qu'une projection démographique ?

Une projection démographique détermine une croissance de la population et des ménages à long terme. Elle se base sur un scénario d'évolution future de la migration internationale, de la migration interne, de la fécondité, de la mortalité et des différentes formes de vie commune. Ce scénario est établi sur la base des connaissances scientifiques actuelles et des tendances observées dans des contextes socio-économique et démographique donnés.

Quelle est l'utilité d'une projection démographique ?

Elle constitue un outil d'aide à la décision dans de nombreux domaines et permet de cadrer les débats sur l'avenir de notre société dans ses différentes dimensions, telles que l'économie, la mobilité, le logement, l'énergie, l'urbanisation, la santé, le vieillissement, l'environnement, etc. Elle ne prétend cependant pas fournir le nombre exact d'habitants ou de ménages attendus à un horizon donné.

Les perspectives démographiques sont réalisées par le Bureau fédéral du Plan en collaboration avec Statbel.

Perspectives démographiques 2017-2070, Population et ménages, Bureau fédéral du Plan et Statbel, Bruxelles, février 2018.

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse (BFP), vm@plan.be; tél. 02/507.73.62 – perspectives de population et ménages

Johan Duyck (BFP), jd@plan.be; tél. 02/507.73.86 – perspectives de population

Jean-Marc Paul (BFP), jmp@plan.be; tél. 02/507.74.48 – quotients de mortalité

Wendy Schelfaut (Statbel), statpress@economie.fgov.be; tél. 02/277.65.05 – perspectives démographiques